

PALMARÈS LES 30 PERSONNALITÉS QUI ONT MARQUÉ L'ARCHITECTURE EN FRANCE EN 2015

- MUSÉE DE L'HOMME
AGENCE BROCHET LAJUS PUEYO
ET ATELIER D'ARCHITECTURE
EMMANUEL NEBOUT
- L'ENSM DU HAVRE
AIA ASSOCIÉS
- DOSSIER SPÉCIAL
ARCHITECTURE
ET ENVIRONNEMENT
- DOSSIER SOCIÉTAL
RÉPONDRE AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE / COP21

8,90 euros
janvier-février 016

L 18765 - 76 - F - 8,90 € - RD



Suisse 8 CHF
Belgique 12,40 € TTC
Autres pays 10,90 € TTC

RÉALISATION 3
COLLÈGE FROËLICHER
À SISSONNE
Daudré-Vignier & Associés

Texte: Emmanuelle Graffin
Photo: Charly Broyez

Cette reconstruction du collège s'inscrit dans le Plan Collèges, un vaste programme de construction et de rénovation mené par le conseil général de l'Aisne depuis quelques années. Elle révèle une écriture architecturale forte et simple à la fois, en parfaite intelligence avec le *genius loci*.



↑ Le collège vu des champs, au sud. L'intégration du tapis végétal dans son environnement révèle une maîtrise des formes singulières et courbures de toiture atypiques.

Un projet paradoxal...

Construit en préfabriqué dans les années 1970, le collège de Sissonne était devenu obsolète par son manque de confort et sa faible capacité d'accueil. Sa réhabilitation s'avérant trop lourde financièrement, le conseil général a opté pour la construction d'un nouvel établissement non loin, sur un site vierge, pour répondre aux normes actuelles et permettre l'accès aux nouvelles technologies.

Le terrain sélectionné pour le concours lancé en 2014, d'une superficie de 1,3 hectare, se trouve en limite de commune, face à des champs avec, en ligne de fond, un camp militaire et au-delà, des bois. Le projet lauréat, conçu par l'agence Daudré-Vignier & Associés, occupe tout le site en s'appuyant sur sa géométrie et sa topographie. Pour les architectes, le paradoxe majeur du projet était d'affirmer un bâtiment public d'enseignement tout en le fondant harmonieusement dans le paysage de manière à limiter l'impact des masses bâties sur l'environnement rural.



← L'impact du bâtiment, dans sa perception proche ou lointaine, est étudié pour répondre aux contraintes paradoxales du contexte environnant.



↑ Par son échelle, l'entrée principale du bâtiment, à l'ouest, s'intègre à la fois dans l'environnement naturel et urbain.



↑ Le manteau thermique et végétal couvre les façades bois au minimum forestier.
© Daudré Vignier & Associés



→ Le collège occupe entièrement le site, s'appuyant sur sa géométrie et sa topographie.
© Imagis A3

... une réponse architecturale simple

Le nouveau collège devait abriter une vingtaine de salles d'enseignement, un centre de documentation et d'information, un pôle administratif, des espaces de vie scolaire, des locaux de maintenance et une demi-pension avec une cuisine de production afin d'accueillir environ 450 collégiens.

En réponse à ce programme, le plan est simple et fonctionnel. Il comprend deux corps de bâtiment R + 1 disposés en équerre et le réfectoire qui s'élève indépendamment et ferme le troisième côté de la cour de récréation qui reste ouverte au sud.

Le front bâti de l'entrée principale est implanté le long de la rue des Vieux-Moulins, ancrant le bâtiment dans le tissu urbain. Haut d'un seul étage, il reste en harmonie avec les constructions environnantes. Le corps principal, qui abrite les salles de classe, se développe parallèlement à

la voie nouvelle, faisant bénéficier ses façades d'une orientation nord-ouest et sud-est propice à l'enseignement, car celle-ci limite les chocs thermiques et équilibre leurs apports.

D'un mouvement souple et sinuex, un manteau végétal vient recouvrir les bâtiments et les prolonger pour définir la cour en formant un préau. Antoine Daudré-Vignier précise : « Le bâtiment lui-même fait préau. Mais celui-ci est percé ou se décolle de la façade par endroits pour apporter la lumière naturelle. Ce ruban qui ceinture le bâtiment contrecarre la rigueur géométrique de la façade. Cependant, sa forme n'est pas gratuite, elle a une fonction. » Cette enveloppe, destinée à être colonisée par la végétation alentour, permet littéralement de « fondre » le bâtiment dans le paysage environnant.



Le ruban formé par la toiture ceinture le bâtiment d'un seul mouvement ondulant, se décollant parfois de la façade pour laisser passer la lumière naturelle ou se développant pour créer un préau. Les combles, au-dessous, abritent les équipements techniques.

Des matériaux qui se sont imposés naturellement

Pour rester dans un registre simple en adéquation avec le contexte rural, les matériaux ont été volontairement limités : bois en revêtement extérieur, béton pour la structure – de manière à assurer la stabilité au feu et aux vents – et verre.

Le bois, matériau dominant, est décliné de différentes manières : les façades-rideaux présentent des panneaux en mélèze lasuré et sont rythmées par des brise-soleil verticaux en lamellé-collé de Douglas. La demi-pension est habillée de clins ajourés en chêne

massif et les sous-faces de la canopée en panneaux de hêtre.

De plus, le choix de matériaux durables participe pleinement de la démarche environnementale du projet dont l'objectif est la maîtrise des contraintes d'entretien et de maintenance dans le temps, à laquelle était particulièrement sensible le maître d'ouvrage.

Pour Antoine Daudré-Vignier, un projet réussi « c'est tout d'abord un bâtiment harmonieux, qui fonctionne bien et à l'intérieur duquel les gens sont heureux. Finalement, l'architecte est un facteur de bien-être »...



Le hall d'entrée de double hauteur est revêtu au sol de dalles de granit.



Un soin a été apporté à la qualité de l'éclairage naturel (une douche de lumière descend du plafond) et des matériaux (bois, verre et métal).



La salle de demi-pension ferme la cour de récréation, au nord, et offre une vue cadrée sur le paysage au loin.

Questions à Antoine Daudré-Vignier, architecte

Que vous a inspiré le site en plein champ ?

A. D.-V. : En arrivant, nous avons découvert un site avec, à gauche, un pavillon qui évoque la « maison du bonheur », de l'autre côté une piscine municipale en brique flammée de Vaugirard des années 1970 et en face, un camp militaire et une étendue de champs. Pourtant sensible à une architecture orthogonale, intuitivement j'ai commencé les esquisses en imaginant d'emblée une construction en bois et en verre, dans les teintes chromatiques environnantes, puis des formes courbes de manière à ce que le bâtiment offre une perpétuelle découverte à travers un angle de vue, une lumière, etc.

Au départ, les plans étaient orthogonaux et rationalistes. Puis, au fur et à mesure, un capotage est venu enrober et habiller les volumes. Avec ses courbes et ses lacets, le bâtiment s'inspire de la nature, comme Guimard l'avait fait au début du 20^e siècle. Mais la différence ici est due au fait que la courbe est contrariée et mise en valeur par les épines verticales qui rythment les façades. Elles donnent de la force aux courbes. Tel est le paradoxe de la façade.

Vous vous revendiquez architecte bâtisseur ? Qu'entendez-vous par là ?

A. D.-V. : J'ai une conception intégrale du métier et du rôle de l'architecte dans l'acte de bâtir.

Il existe aujourd'hui une tendance qui privilégie la plastique et l'image d'un bâtiment au détriment du soin que l'on doit apporter à sa réalisation, trop souvent confiée à des maîtres d'œuvre d'exécution. Mais ces derniers ne peuvent se substituer à l'architecte et à son regard dans l'achèvement du projet sur le chantier.

C'est pourquoi je considère qu'un architecte, pour concevoir et réaliser un bon projet, doit aussi en assurer l'exécution. Les techniques mises en œuvre à Sissonne en sont la preuve. Le plan de toiture, par exemple, a fait l'objet d'une étude précise exprimée par des courbes de niveau. Sans cette maîtrise, nous aurions été incapables de construire l'ouvrage.

L'architecte bâtisseur, depuis son premier pas avec le client jusqu'à la livraison du bâtiment, est présent. Certes, l'exercice du chantier est peu lucratif, représente beaucoup de responsabilités, de temps, de connaissances techniques et réglementaires à maîtriser, mais également du management humain. Sans tout ce savoir-faire, l'architecture me semble incomplète. Je suis donc convaincu que le prolongement de la conception s'effectue sur le chantier, car il parachève la vision que nous avons au préalable du bâtiment. Cette démarche constitue l'ADN de l'agence.

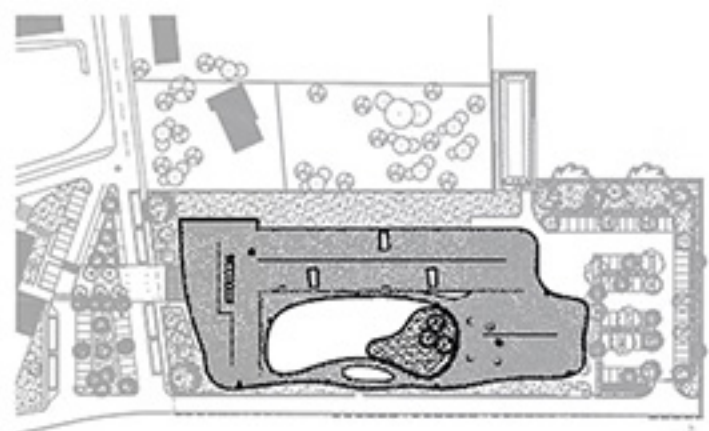
RÉALISATION 3



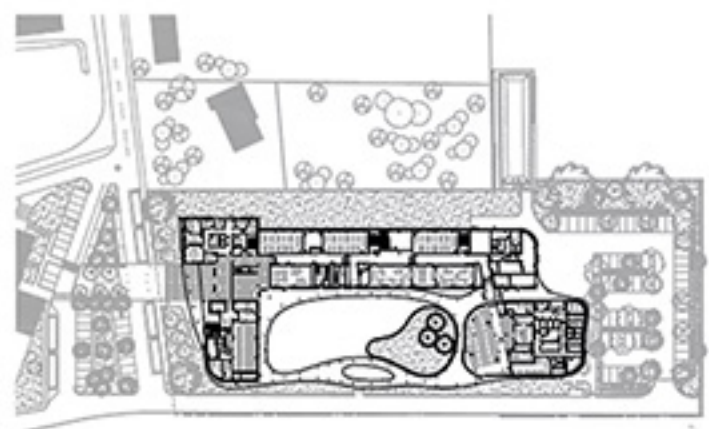
← Coupe transversale sur le hall d'entrée



← Coupe transversale sur les salles d'enseignement



← Plan masse



↑ Plan du rez-de-chaussée

Fiche technique:

Maîtrise d'ouvrage: conseil général de l'Aisne
Maîtrise d'ouvrage déléguée: SEDA
Maîtrise d'œuvre: Daudré-Vignier & Associés,
architecte mandataire
Bureaux d'études: gros œuvre: BEG Thurotte;
structure bois: TEC Bois; électricité: Concept
Elec Plus; VRD: Area; HQE: Étamine
Entreprise générale: Demathieu Bard
Construction
SHON: 5 833 m²
Coût: 9,4 M€